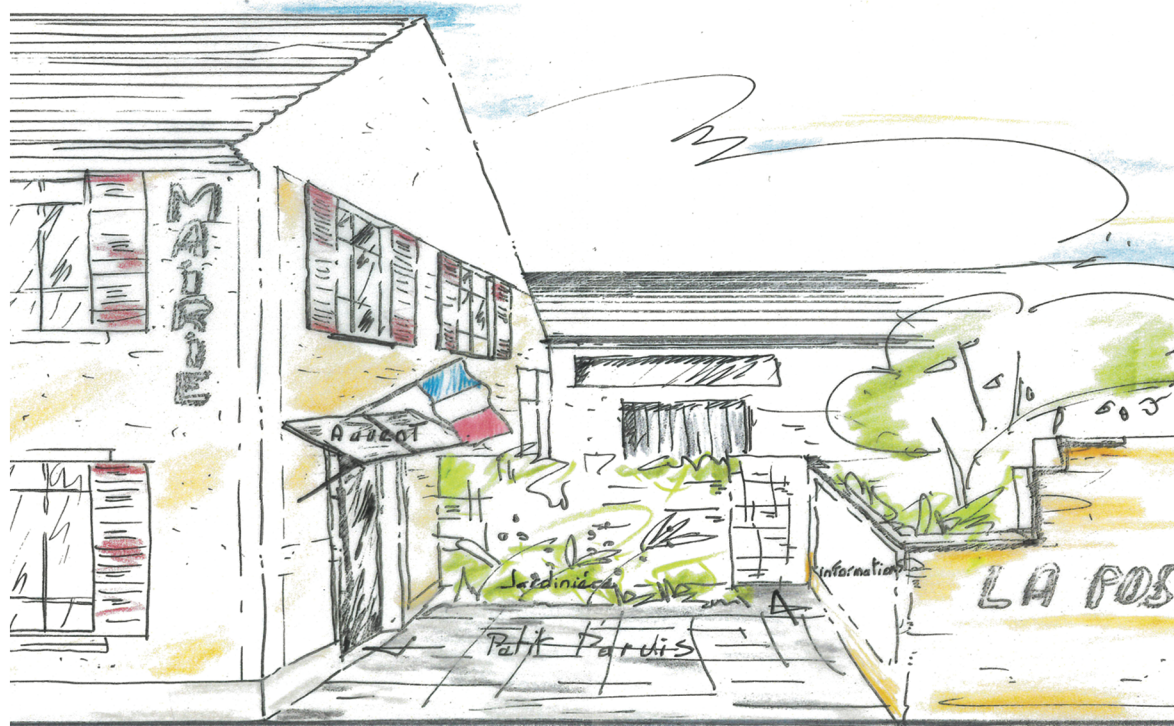


Liverdy *actu*

magazine municipal

#2 ■ février 2021



Trottoir

Croquis



AMENAGEMENT

- Infrastructures, cap sur 2022 !
- L'urbanisme à la loupe



CADRE DE VIE

Un nouvel espace pour la petite enfance



VIE LOCALE

Retour sur les actions de fin d'année



Chères Liverdoises, Chers Liverdois,

Il y a quelques jours seulement je m'adressais à vous, d'une part afin de vous adresser mes vœux, et d'autre part afin de vous rendre compte de l'action que nous avons menée durant ces premiers mois de mandat, et de vous évoquer nos perspectives pour l'année 2021. Bien sûr il était impossible d'être parfaitement exhaustif en seulement quelques lignes, c'est pourquoi ce 2^{ème} bulletin va être en partie consacré à vous exposer plus en détail les projets que nous allons mener dans les mois qui viennent. Vous le savez, nous avons fait de la question de nos infrastructures la grande priorité du mandat, et les étapes que nous allons franchir dans les mois à venir vont être déterminantes.

L'agrandissement de l'école devenu incontournable, il nous fallait prendre rapidement des décisions pour installer la mairie et la bibliothèque. Il était cependant inconcevable que la nécessité de prendre des décisions urgentes pour l'agrandissement des locaux scolaires se fasse au détriment des associations, de la qualité d'accueil pour vous, administrés, ou encore des conditions de travail des agents communaux. C'est donc avec l'ensemble de ces objectifs en tête et au travers d'échanges avec chacune des parties que nous avons pensé ces projets. Nous pouvons aujourd'hui considérer que tout cela va finalement représenter de belles avancées pour la commune.

Toujours dans un souci d'efficacité, le conseil municipal qui s'est tenu le 22 janvier dernier nous a permis de débloquer des fonds en investissement afin de ne pas perdre des semaines précieuses au regard de l'urgence. Cette démarche va nous permettre de poursuivre le travail avec les cabinets nous accompagnant sur le PLU, sur le réaménagement des étangs, sur l'agrandissement des locaux scolaires, et également de lancer la passation des marchés publics relatifs aux travaux d'assainissement.

Par ailleurs, nous avons depuis quelques semaines l'immense plaisir de pouvoir travailler avec l'appui de Nicole Solé, conseillère municipale issue de la liste d'opposition. Mme Solé avait rapidement souhaité rejoindre la commission affaires générales afin de participer à la vie communale. C'est désormais avec un plaisir partagé que Mme Solé s'est intégrée dans le fonctionnement de l'équipe municipale, avec, tant pour elle, que pour nous, le seul souci de l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Hugues Marcelot
Maire de Liverdy-En-Brie

Directeur de la publication :
M. Hugues Marcelot, Maire

Responsable de la rédaction :
Mme Eleonore Duhamel

Conception :
M. Hugues Marcelot
Mme Eleonore Duhamel

Photos:
Pierre MIR
Mairie de Liverdy-En-Brie

Impression :
SAXOPRINT EURL
92110 CLICHY

Mairie de Liverdy-En-Brie :
1, rue de Meaux
77220 Liverdy-En-Brie
mairie@liverdy.fr

Imprimé à 600 exemplaires

SOMMAIRE

Affaires générales

Page 3

- Nouveau logo pour la commune !
- Bilan financier 2020
- Une nouvelle application mobile !

Aménagement

page 4 et 5

- Infrastructures : cap sur 2022 !
- L'urbanisme à la loupe

Vie Locale

Page 6

- Retour sur les actions de fin d'année
- L'accueil de loisirs
- Opération "Nettoyons la Nature"

C.C.A.S.

Page 7

- Un colis aux couleurs locales pour nos seniors

Cadre de vie

Page 7

- Installation du mobilier urbain
- Un nouvel espace dédié à la petite enfance

Tribune

Page 8

- Droit d'expression des élus de la liste «*Ensemble continuons d'agir pour Liverdy*»

- Etat civil

Retour aux sources pour le logo de la commune

Fidèles à notre souhait d'honorer l'héritage de la commune, nous tenions à réintroduire le blason de Liverdy-en-Brie dans le logo. Ainsi, nous vous présentons ci-dessous le logo retenu par la commission *affaires générales et communication*.



LIVERDY
en Brie

Clôture de l'exercice budgétaire 2020

L'exercice budgétaire de l'année 2020 s'est clôturé avec comme évoqué dans le précédent «*Liverdy Actu*», une situation financière qui reste préoccupante. Durant cette année nous avons dû faire face à de nombreux imprévus, et surtout constater de nombreux impayés qu'il a fallu solder. Tout cela nous impose bien évidemment une grande rigueur de gestion si nous voulons maintenir un niveau de service public en phase avec vos attentes, et pouvoir par ailleurs engager les investissements nécessaires. Les efforts réalisés nous permettent de clôturer l'année avec un retour positif de la trésorerie de Rozay-en-Brie. Lors du conseil municipal du 22 janvier, nous avons, comme nous le permet la loi, débloqué des fonds à hauteur d'environ 43 000 euros afin de nous permettre de démarrer les premiers travaux de l'année 2021 avant le vote du budget. Ces fonds seront consacrés entre autres choses à l'aménagement de l'aire de jeux du square Jacques Smith, à la poursuite d'études en cours, et à certains travaux d'aménagement.

Une application mobile pour les Liverdois !

La communauté de communes du Val Briard a proposé aux communes du territoire de mettre en place une application à titre gracieux pendant un an. Celle-ci vous permet d'avoir accès sur votre smartphone, aux informations de la commune diffusées par le biais du panneau numérique du Val Briard.

Elle vous permet également si vous le souhaitez d'avoir accès aux informations des communes voisines qui disposent de ce même outil de communication. Vous pouvez d'ores et déjà la télécharger grâce au flashcode ci-dessous. Vous trouverez sur notre site internet une vidéo d'explications.



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play



Un ensemble d'actions engagées pour répondre aux besoins de la commune

Si les travaux qui seront engagés dans quelques mois à l'étage du bâtiment principal auront pour vocation d'aménager l'espace de manière à accueillir les 2 nouvelles classes, le cahier des charges que nous avons donné à l'architecte comprends à la fois la question de la préservation du caractère de cet élément de notre patrimoine, et à la fois celle de la rénovation énergétique. En effet, les dépenses énergétiques sont très élevées sur la commune, et nous souhaitons à mesure de nos actions sur les bâtiments publics, intégrer systématiquement cette donnée.

Vous l'aurez compris, cette orientation implique bien évidemment le déménagement de la mairie et de la bibliothèque. Aussi, et après avoir exploré toutes les solutions qui étaient envisageables pour accueillir l'administration communale, nous avons pris la décision de l'installer dans le logement attenant à la poste, dont la commune est propriétaire.

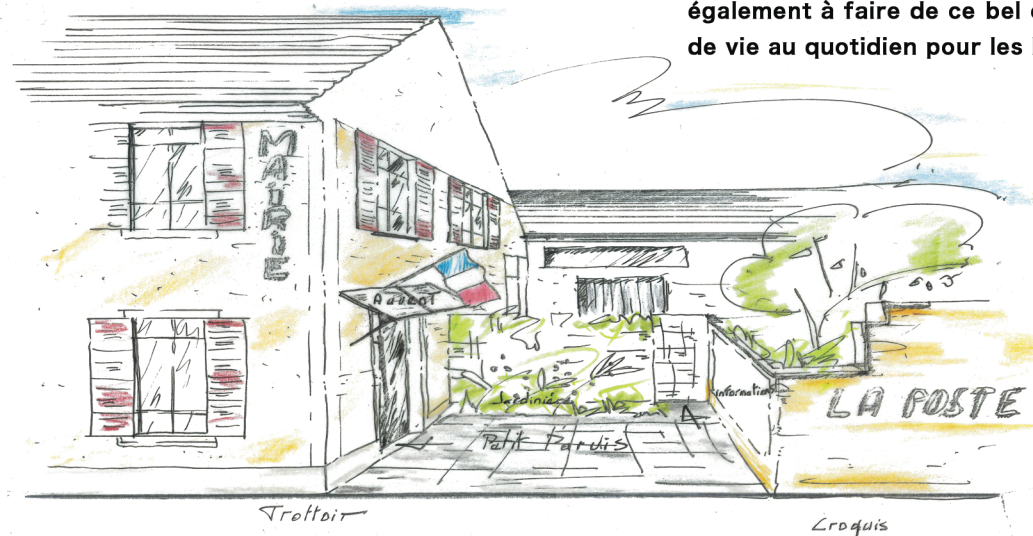
L'accueil des liverdois.es se fera donc au rez-de-chaussée, ce qui nous placera en accord avec les obligations qui sont les nôtres au niveau de l'accueil des personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, un pôle d'accueil unique sera désormais proposé aux liverdois.es avec l'agence postale communale et la mairie, avec à terme une parfaite harmonisation des horaires.

Cette solution, va bien sûr nécessiter quelques travaux d'aménagement au rez-de-chaussée, mais l'essentiel des frais engagés vont l'être pour la rénovation du bâtiment, et encore une fois pour le traitement de la question énergétique, travaux qui auraient de toute façon été nécessaires afin de préserver notre patrimoine.

Concernant les associations, le projet global se précisant, nous avons dès le début de l'année rencontré Mme Bayeux, présidente de la bibliothèque, et M. Mosser, nouveau président du club de musique, afin d'explorer collectivement les solutions de redéploiement de chacun au sein des bâtiments communaux.

L'école de musique sera donc installée à l'étage de l'asile, à l'entrée du Square J. Smith, et la bibliothèque intègrera le bâtiment précédemment occupé par nos musiciens en herbe.

Cette nouvelle relative à nos associations va dans le sens de la concentration de la vie culturelle dans le square J. Smith, ce qui était notre souhait. L'aménagement du nouvel espace petite enfance évoqué dans ce même bulletin, contribuera également à faire de ce bel espace public, un lieu de vie au quotidien pour les liverdois.es.



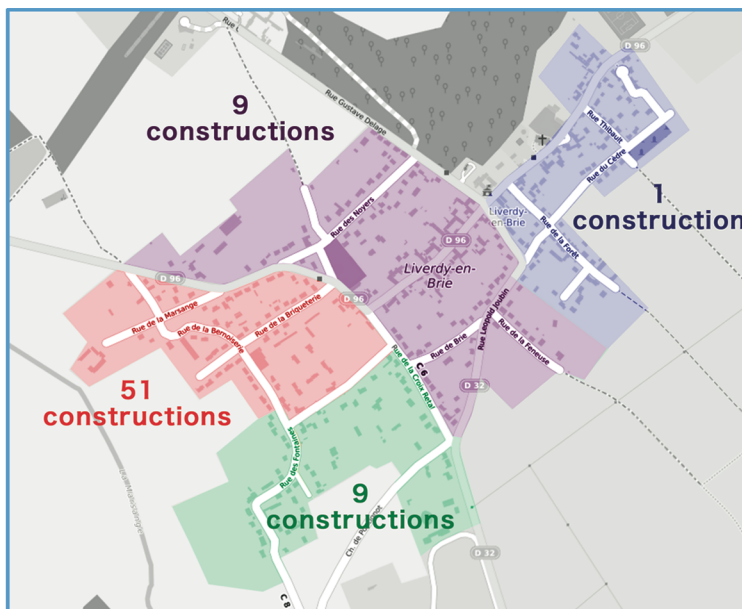
Dessin :
Jean-Claude Semon,
Architecte.

AUTOPSIE D'UNE URBANISATION NON MAÎTRISÉE

Cette carte montre l'ensemble des constructions qui vont émaner des autorisations d'urbanisme ayant été délivrées dans les 24 mois précédant les élections municipales. Comme vous le constaterez, au-delà du fait que ce chiffre est nettement plus élevé que la moyenne des années précédentes (moins de 10 constructions / an), un problème de répartition sur le territoire communal aurait dû alerter nos prédécesseurs. .

Etait-il possible d'empêcher ces constructions ?

En totalité la réponse est NON. Le Maire n'a pas tout pouvoir en matière d'urbanisme. Un permis de construire conforme au règlement d'urbanisme en vigueur (actuellement Règlement National d'Urbanisme pour Liverdy-en-Brie, tant que le PLU n'est pas achevé) ne peut être refusé.



Cependant le débat qui s'est tenu le 15 octobre en conseil municipal sur les nouvelles orientations du PADD nous permet d'ores et déjà une certaine maîtrise relative aux typologies de logements ou à d'éventuelles divisions. **Plus largement, l'expérience de ce début de mandat nous démontre que des bras de levier existent pour négocier avec les promoteurs et cela selon 2 axes : le nombre de logements, et les contreparties pour la commune.**

Les projets à venir

Plusieurs promoteurs sont venus à notre rencontre depuis le début du mandat. Les 2 projets qui suivent sont ceux qui font l'objet d'une attention toute particulière de notre part au regard de leur ampleur. Il est à préciser qu'aucun permis n'est pour l'heure déposé à leur sujet.

Un projet à venir sur le terrain de l'ancien Poney-Club situé rue de la Briqueterie (cadastré D0692). Nous avons pour ce projet indiqué au promoteur qui est venu à notre rencontre que d'une part nous ne souhaitons pas que les terrains aient une surface moyenne inférieure à 500 m², et d'autre part que nous attendions une prise en charge de frais de voirie pour la réfection de la rue de la Briqueterie. Si cela devait aboutir, nous tâcherons de coordonner la réfection de la voirie avec les travaux d'assainissement prévus sur ce secteur, et si possible avec un enfouissement des réseaux.

Un projet sur le terrain dit de la « maison blanche », situé entre la rue de Meaux et la rue du Cèdre (parcelles cadastrées A0723 et A0165-6-7). Le promoteur en charge de la réalisation du projet s'est présenté à nous courant octobre avec un projet de collectif regroupant 75 logements. Bien évidemment, et même si'il nous semble que notre commune manque de logements adaptés pour nos jeunes et éventuellement pour nos aînés qui ne peuvent parfois plus entretenir leur maison, il n'était pas envisageable de laisser le projet en l'état. Nous travaillons donc avec nos interlocuteurs à une diminution conséquente du nombre de logements, d'une part, mais également à leur typologie, ainsi qu'à l'ensemble des questions d'aménagement de cet espace, et des incidences en matière de circulation. Par ailleurs nous avons sollicité la rétrocession gratuite à la commune de la partie avant du terrain afin de pouvoir y installer à terme la future mairie, comme nous nous y étions engagés durant la campagne.

Le Père-Noël s'invite à Liverdy-en-Brie

Le dimanche 12 décembre, le père Noël s'est promené dans Liverdy et est allé visiter tous les petits liverdois.es âgés de 0 à 3 ans. Il a échangé quelques mots avec les enfants, sous des regards émerveillés pour certains ou un peu plus craintifs pour d'autres, et leur a distribué des cadeaux.

Puis le jeudi 17 décembre, il a frappé à la porte de chaque classe de l'école communale. Dans certaines classes, il a été accueilli par un chant de Noël et dans d'autres il a été appelé par les enfants, suite à la lecture d'un conte. Là encore des cadeaux ainsi que des chocolats, produits par notre boulanger, ont été distribués dans la joie et la bonne humeur collective.

Cette journée avait été largement préparé en amont en étroite collaboration avec Mme BIOU, directrice de l'école et son équipe ce qui a permis aux enfants d'être agréablement surpris.



L'accueil de loisirs

Depuis le mois de novembre, Myriam VONESCH a pris la direction de l'accueil de loisirs de Liverdy-en-Brie. Au delà de répondre à une obligation réglementaire, ce recrutement visait pour nous à confier la coordination de l'ensemble des temps d'accueil à un professionnel de l'animation, et ainsi d'enrichir la proposition sur cette structure. Le projet pédagogique désormais défini s'oriente selon plusieurs axes : favoriser le développement intellectuel et physique de l'enfant,

favoriser la socialisation de l'enfant au travers d'activités collectives, favoriser l'autonomie et sensibiliser à la citoyenneté.

Depuis le mois de novembre les enfants ont participé à de nombreux ateliers notamment sur le thème des «droits de l'enfant». Ils explorent actuellement le thème des merveilles du monde axé sur la découverte des pays, des continents et des cultures.

Pour que les familles puissent échanger avec leurs enfants sur ce qu'ils vivent lors des temps péri et extrascolaires, une nouvelle page web a été créée sur le site internet de la commune, uniquement à destination des parents, sur code d'accès qui leur a été remis afin qu'ils puissent retrouver des photos (avec l'accord des parents) et des explications des activités réalisées, mais également les plannings des activités à venir.

Opération «Nettoyons la nature !»

Voilà déjà 6 ans que Randopourtous organise la matinée «Nettoyons la nature ».

Dans le cadre du parrainage mené avec l'enseigne LECLERC, nous y associons depuis 4 ans le Centre de Loisirs de la commune.

Cette année l'opération s'est déroulée le 19 Octobre 2020.

Les enfants inscrits au Centre de Loisirs et 27 adhérents de Randopourtous accompagnés de leurs enfants et petits-enfants ont parcouru les espaces publics et les chemins pour ramasser environ 200 kg de déchets sur Liverdy.





Un colis des seniors aux couleurs locales

En raison du COVID 19 et des mesures sanitaires imposées par le Gouvernement, nous n'avons pas pu réunir les seniors liverdois comme les autres années. Malgré cela nous avons tenu à nous rendre à leur domicile pour remettre à chacun d'entre eux, le traditionnel colis de fin d'année.

Il nous tenait à coeur de ne réunir que des produits de terroirs, et de favoriser au mieux le local. C'est pourquoi des produits fabriqués dans notre commune, tels le miel produit par nos apiculteurs et le pain d'épice de notre boulanger composaient ce colis. Notre département a également été mis à l'honneur avec des macarons de Réau.



Enfin, c'est du côté de la Marne que le champagne a été choisi !

Cette distribution à domicile qui n'aurait pu se faire, sans l'implication de l'équipe des bénévoles du CCAS, s'est bien sûr effectuée avec tous les gestes barrières requis.



Cadre de vie



Du nouveau mobilier urbain pour la commune

La propreté de la commune et un aménagement en phase avec le caractère de notre village font vous le savez partie de nos priorités.

A cet effet les agents communaux ont débuté courant décembre l'installation du nouveau mobilier urbain, dont vous pouvez profiter d'ores et déjà au niveau de certains arrêts de bus. Dans les semaines à venir, bancs et poubelles vont également arriver au square J. Smith, au niveau du stade...



Un nouvel espace pour la petite enfance



Dans quelques semaine une partie de l'espace de jeux pour enfants sera réaménagée, avec la création d'un sol souple, plus adapté pour nos tout-petits.

En plus de la petite maison existante, seront ajoutés un pont de singe, et deux petits jeux sur ressorts.

Des bancs seront installés pour que vous puissiez profiter de ce nouvel aménagement au plus près de vos enfants !

ETAT CIVIL

NAISSANCES

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de ...

Swane, Marie, Sylvie RAVELET, née le 6 octobre 2020,
Léa, Lola HAMMOUCHE LONGIS, née le 15 octobre 2020,
Gabriel, Lucas VASSEUR, né le 22 octobre 2020,
Milo, Geoffrey LAVOIL, né le 1^{er} novembre 2020,
Sanaa BRABANT, née le 9 novembre 2020,
Romy LABAT, née le 16 décembre 2020,
Kayna FERNANDES DE JESUS, née le 2 février 2021.



MARIAGE



La municipalité adresse ses vœux de bonheur à ...
Anja IKEN et José-Antonio DOMINGUEZ-PIEDRAS mariés le 21 novembre 2020.

DECES

La municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles de ...

Franç FIDEL, décédé le 23 décembre 2020,
Pierre ROUSSELLE, décédé le 28 janvier 2021.



Tribune libre

Ensemble continuons d'agir pour Liverdy

Nous revenons vers vous pour faire une mise au point, suite au bulletin municipal N° 1 concernant la situation financière de la commune. Il est fait part de l'endettement de la commune, qui se traduit par un endettement de 238 ans, ceci sans avoir fait l'objet d'une analyse, pour vous en justifier les raisons. L'analyse financière pour le budget 2019, faite par la DGFIP, fait ressortir un endettement de 74 ans. Comme vous pouvez le constater, le désendettement de la commune est passé de 238 ans à 74 ans, soit 164 ans de moins en 1 an.

Surprenant, NON...

Ceci s'explique par le fait que la commune a lancé un programme de travaux à partir de 2015, travaux de voirie qui ont été réalisés : Rues Thibault, de la Forêt, du Cèdre, des Données à Retal et de la Feneuse.

Sachez que ces travaux de réfection de voirie ne font pas l'objet de subventions de la part de l'Etat et du Département, car cela concerne l'entretien, donc le budget de fonctionnement. Donc, moins vous faites de travaux de voirie dans votre commune, moins vous endettez votre budget annuel !

Entretenir la voirie est primordial pour tous. C'est pourquoi, pendant la durée de notre mandat, nous avons privilégié la réalisation de travaux de voirie dans l'intérêt de tous et peu importe, que certains critiquent le nombre d'années d'endettement car pour mémoire, ces travaux de voirie représentent un engagement financier supérieur à 500 000€,

- Sans aucune augmentation de la part communale des taxes fiscales,

- Avec une maîtrise de nos investissements avec un excédent au 31/12/2019 de 473 543€ tous budgets confondus, contre 323 493€ au 31/12/2013,

- Une trésorerie positive au 31/12/2019, puisqu'elle affichait un montant de 484 850€.

Prenez soin de vous,

Bien cordialement,

D. Cauchie, G. Bailly

Le bulletin municipal n'ayant pas vocation à polémiquer, nous interpellons M. Cauchie et M. Bailly lors du prochain conseil municipal sur cette étonnante tribune, et sur cette interprétation des chiffres en complète opposition avec l'analyse effectuée non pas par l'équipe municipale, mais par la trésorerie dont c'est le rôle et le métier. Il est cependant important de préciser que d'évoquer un excédent cumulé n'a pas le moindre sens puisque le budget de la commune et celui de l'assainissement sont totalement indépendants.

Hugues MARCELOT